

À qui s'adressent nos solutions ?

- Personnes âgées
- Personnes isolées
- Personnes handicapées et PMR
- Personnes en immobilité temporaire



« Avec Sirmad téléassistance, vous n'êtes jamais seuls »



Sirmad téléassistance
3, Cours Vergniaud
87000 Limoges

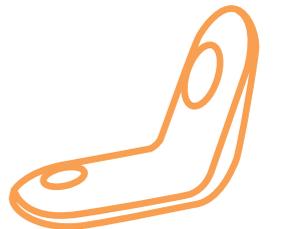
Contactez-nous :
05 55 77 36 72
www.sirmad.fr



Sirmad est un service de la Fondation Partage et Vie habilité par le Conseil départemental de la Haute-Vienne



Sirmad,
ma téléassistance
de proximité
24 h/24 et 7 j/7



→ PACK AUTONOMIE ET SERVICES
LA TÉLÉASSISTANCE DE HAUTE-VIENNE



Vous souhaitez préserver le plus longtemps possible votre autonomie ?

→ Choisissez la téléassistance de proximité Sirmad !

Nos solutions sont efficaces pour sécuriser le logement, lutter contre l'isolement, et procurent confort et convivialité à toutes celles et ceux qui souhaitent vivre sereinement.

La téléassistance de proximité, c'est quoi ?

Notre équipe haut-viennoise installe chez vous un matériel connecté pour que vous puissiez déclencher un appel d'assistance en appuyant sur votre bracelet d'appel, dès que vous en ressentez le besoin (un malaise, une fatigue soudaine, une chute, une angoisse etc.).



Votre appel

Appuyez sur votre bracelet d'appel dès que vous en ressentez le besoin. L'appui déclenche une alerte chez Sirmad téléassistance.



La prise en charge

Un chargé d'assistance dialogue directement avec vous grâce au terminal de liaison. Il vous rassure et détermine avec vous le mode d'intervention pour vous aider.



L'aide et secours

Selon la situation, le chargé d'assistance prévient les personnes les plus proches pour vous aider (famille, voisins, médecin, services de secours).



Pourquoi choisir Sirmad téléassistance ?

Nous proposons la meilleure qualité de service pour vous ou vos proches :

- Plateforme d'écoute, chargés d'assistance et techniciens en région
- Écoute individualisée
- Abonnement tout compris (alertes, tests techniques, maintenance du matériel, dépannage)
- Appels de soutien et de convivialité réguliers compris dans l'abonnement
- Installation en 48 h et dans la journée en sortie d'hospitalisation
- Accompagnement et simplicité administrative (dossier complété au domicile de l'abonné)
- Contrôle des équipements toutes les 48 h (autotests silencieux à distance)
- Dépannage dans les 24 h (tous les jours, dimanche et jours fériés)
- Remplacement gratuit du matériel si besoin sans frais de déplacement ni supplément tarifaire

Sirmad se charge des démarches administratives

Les aides du département de la Haute-Vienne

Le Conseil départemental investit pour vous permettre de bénéficier de la téléassistance de proximité Sirmad à un tarif modéré. Une prise en charge partielle de l'abonnement peut être sollicitée dans le cadre de l'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie) ou de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap).



Les aides fiscales

Sirmad téléassistance est agréée « Services à la personne », ce qui vous permet de bénéficier d'une déduction fiscale de 50 % des sommes versées au titre de votre abonnement mensuel.



NOTRE PACK AUTONOMIE PERSONNALISABLE

Le pack sécurité de Sirmad téléassistance est un dispositif qui s'adapte à vos besoins. Il peut être complété et personnalisé avec des équipements optionnels pour vous apporter encore plus de confort et de protection.

Tarif avant prise en charge et déduction

- PACK SÉCURITÉ -

23 €/mois

Simple et sûr

Forfait d'installation
Offert

Équipement du pack
Un terminal de liaison
Un bracelet d'appel



Des options en libre choix

Vous pouvez compléter à tout moment votre pack avec nos équipements techniques disponibles en option : détecteur de gaz, de fumée, de chute, balisage lumineux automatisé, boîtier à clés sécurisé...



Détecteur de fumée



Détecteur de chute



Boîtier à clés sécurisé

